

BEAUBRUN TARENTAIZE Urbanisme

La Maison des projets Beaubrun Tarentaize Courriot inaugurée

Le maire, le représentant du préfet, de nombreux élus, des représentants des structures, du monde associatif, des habitants, des bailleurs sociaux, des entreprises partenaires... Il y avait foule pour l'inauguration officielle de la Maison des projets Beaubrun Tarentaize Courriot lundi en fin de matinée.

Il est rare que la place Roannelle connaisse une telle affluence, mais lundi plus de 100 personnes se pressaient aux abords et dans la Maison des projets dont c'était l'inauguration officielle.

Déjà, les habitants ont pris l'habitude de pousser les portes de cet « office du tourisme du quartier » selon la définition qu'en donne un des responsables de la Politique de la ville. Le cadre est agréable, entièrement vitré il est très lumineux. Outre l'accueil, il comprend également une petite salle de réunion et un bureau.



Le maire, Gaël Perdriau, coupe le ruban symbolique. Photo Josette GENTE

90 millions d'euros vont être affectés au quartier

Des tableaux sur les murs renseignent sur les projets en cours et une table tactile permet de visualiser l'ensemble des projets à venir mais peut également valoriser tous les événements se déroulant dans le quartier. Un outil conçu en interne par les

services de la Ville. Gaël Perdriau, maire, a rappelé que des jeunes du service de prévention de l'Acars ont participé à la réhabilitation de ce local.

Les Maisons des projets sont des dispositifs réalisés dans le cadre de la loi Lamy de 2014 et des quartiers concernés par l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Ce que

dit la loi : « Les habitants ainsi que les représentants des associations et des acteurs économiques sont associés à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de renouvellement urbain selon les modalités prévues dans les contrats de ville. Chaque projet de renouvellement urbain prévoit la mise en place d'une Maison

des projets permettant la co-construction des projets dans ce cadre. » Elle reconnaît donc aux habitants d'avoir leur mot à dire dans l'évolution du quartier où ils vivent. La Maison des projets est donc un lieu ouvert à tous.

La nouvelle convention Anru sera signée le 14 mars, 90 millions d'euros seront affectés au

quartier de Beaubrun Tarentaize. Certains travaux, inscrits dans cette enveloppe sont déjà engagés, comme la Comète pour 8 millions d'euros et le parc Raspail. Pour la suite, le maire promet « de replacer l'humain au centre de chacun des projets » grâce à une série de réunions de concertation.

Josette GENTE

BEAULIEU Centre social

La 7^e édition des soirées jeux a connu une belle affluence

La septième édition des soirées jeux organisées au centre social de Beaulieu a eu lieu comme chaque dernier vendredi des vacances scolaires. Une belle affluence pour cette 7^e édition.

Trois salles, trois ambiances

Dès 17 heures, parents et enfants se sont retrouvés dans l'une des trois salles prévues pour que tous s'amuse autour des jeux mis à leur disposition par Ludivine, la ludothécaire du « Beau Lieu des jeux ». Trois salles, trois ambiances, une salle

dans la ludothèque à l'intention des plus jeunes qui ont pu disposer de petits jeux, jeux d'imagination, une autre avec les grands jeux en bois et la dernière à destination des ados et des adultes qui ont pu choisir entre les nombreux jeux de sociétés proposés à la ludothèque. Petits et grands ont bien profité des installations et une super-ambiance régnait en fin d'après-midi au centre social.

À 19 heures, les participants ont partagé les plats salés ou sucrés qu'ils avaient apportés tandis que le centre social leur offrait des crêpes. Après le re-

pas, la soirée s'est poursuivie jusqu'à 22 heures autour d'un « Duplik », un jeu d'ambiance et de dessin pour jouer en groupe.

Centre social de Beaulieu, 11, bd Karl-Marx. Ludothèque « Le Beau lieu des jeux », ouverte à tous les adhérents du centre, elle offre des espaces de jeux adaptés à chaque enfant (enfants accompagnés). Accueil le mardi de 16 heures à 18 h 30, le mercredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30. Possibilité d'emprunt de jeux.



L'espace jeux réservé aux plus jeunes. À gauche, les responsables de la soirée : Abibou Mogne, animateur Espace numérique, Julie Thaon, directrice-adjointe du centre, Ludivine, la ludothécaire et Cécile Diallo, responsable du secteur familles.

Photo Anne-Marie JOUVE